



Les annexes de la maison

Traditionnellement, la ferme figeacoise est composée de plusieurs bâtiments. Tous les édifices, même le plus petit, peuvent aujourd'hui trouver un usage. La réutilisation et la restauration de bâtiments existants permettent de ne pas multiplier les édifices neufs. Des annexes complémentaires peuvent être créées en s'inspirant de l'organisation traditionnelle des fermes ainsi que des volumes des édifices. Les équipements contemporains peuvent aussi trouver leur place en adéquation avec la qualité du site.

Réutiliser les bâtiments anciens

Les granges, les fenils, les étables semi-ouvertes, et autres bâtiments annexes de la ferme, sont liés à l'activité agricole. Celle-ci ayant souvent disparu, ces bâtiments ont perdu leur fonction utilitaire. De grandes dimensions, les étables semi-ouvertes peuvent par exemple être réaménagées comme abris de voitures. La réaffectation des granges en habitations est un cas particulier (*cf. fiche n°11*). Un puits, un four ou une cabane constituent un patrimoine qui témoigne d'usages anciens de la ferme et qui participe au caractère des ensembles ruraux. Leur restauration doit être soignée, dans le respect des matériaux et de la mise en œuvre traditionnels. D'intérêt ornemental certain, ces petits

bâtiments peuvent devenir des lieux de stockage ou de rangement (local pour les outils du jardin, de la piscine...). Il convient toutefois de ne pas dénaturer ni modifier l'aspect général ou les dispositions intérieures ou extérieures de ces constructions (enduits et badigeons, sols, charpente, revêtement muraux...).

Construire de nouvelles annexes

La sauvegarde d'un bâtiment dans son état originel ou les nouveaux usages qui ne trouvent pas leur place dans des annexes anciennes peuvent imposer de construire de nouveaux bâtiments. Leur implantation peut alors compléter la composition d'une ferme traditionnelle. Le bâtiment neuf doit s'intégrer au terrain, à



proximité des autres bâtiments, et doit s'accorder avec le bâti existant dans ses formes et ses matériaux. Son aspect architectural peut s'inspirer des typologies locales traditionnelles : grangette, remise, maison de vigneron... Cette annexe peut aussi présenter une écriture plus contemporaine privilégiant des volumes minimalistes. Pour un abri de jardin, une remise, un garage ou un autre bâtiment utilitaire, les matériaux de construction peuvent différer de ceux de la maison. Il est toutefois important de privilégier des matériaux nobles afin de garder une harmonie avec la qualité du bâti existant. Le bois brut mérite d'être utilisé car il acquiert avec le temps une patine qui s'harmonise avec les maçonneries en pierre. Les modèles standards issus de la grande distribution ou choisis sur catalogue correspondent le plus souvent à l'esthétique des pavillons de lotissements et s'intègrent mal au paysage rural.

Aménager une piscine

Une piscine est un élément inattendu dans un paysage rural, près d'une ferme. Il convient de trouver la meilleure place pour favoriser l'intégration, voire la dissimulation, de cet équipement.

La solution la plus commune est de placer la piscine à l'arrière d'un bâtiment, voire un peu à l'écart, pour éviter une confrontation directe avec le bâti ancien. La piscine peut également être implantée dans un enclos existant (murets, haies...) ou aménagé à cet effet. Le bassin doit se situer au nu du terrain naturel. Sa forme doit être la plus simple possible, de préférence quadrangulaire avec l'escalier d'accès compris dans son périmètre. Le revêtement du bassin doit être le plus discret possible ; le choix de la couleur est essentiel. Les couleurs gris, gris moucheté ou gris anthracite qui donnent une eau de couleur bleu foncé sont recommandées. A contrario, les couleurs claires (sable, beige, blanc...) ou vives

(bleu lagon, bleu turquoise...) sont à proscrire. Les couleurs foncées sont également conseillées pour un volet automatique ou une bâche d'hivernage. L'emprise des plages autour de la piscine doit être limitée au profit de surfaces herbeuses. Elles pourront être constituées d'un plancher, d'un caillebotis bois, ou bien de dalles en pierre ou en béton de teinte discrète, neutre et sourde (gris, terre d'ombre...). La mise en place d'un dispositif de sécurité normalisé pour éviter les risques de noyade est obligatoire. La solution de l'alarme permet d'éviter des installations supplémentaires. En cas de mise en place d'une clôture de sécurité en périphérie de la piscine, celle-ci doit être la plus discrète possible en privilégiant des dispositifs en accord avec le caractère rural du lieu : murets en pierre, palissade en bois brut, grillage noyé dans la haie... Toute structure en élévation visant à couvrir le bassin est à proscrire.

Sortir le barbecue plutôt que le construire !

La construction d'un barbecue en dur, surtout isolé, contribue souvent à dévaloriser les abords d'un ensemble ancien. Ces « édifices » doivent être évités au profit de versions mobiles rangées à l'intérieur à la mauvaise saison.

Récupérer l'eau de pluie

La récupération des eaux de toiture permet de limiter la consommation d'eau potable pour arroser le jardin. Les dispositifs de stockage aériens doivent être dissimulés dans une annexe ou à l'arrière d'un écran végétal adossé à une clôture ou intégré à la composition d'ensemble du jardin. Quand cela est possible, les dispositifs enterrés doivent être privilégiés. L'occasion de restaurer ou remettre en usage des citernes anciennes ne doit alors pas être négligée.